

CargoSud

Journal des sections Sud de Roissy Hub et Piac

Numéro 2

Page 1 :

Édito

Page 2 :

CHS :

Les sourdingues

Réorganisations

Des chantiers :

La valse commence

Page 3 :

Harcèlement :

*Un combat de
tous les jours*

Page 4 :

Appels à candidature :

*Un discours pas
très clair*

Reprise des jours
de grève :

La direction durcit le ton

Appréciation :

Copie a revoir

Carnet Mondain :

*Le roi est mort,
vive la reine*

**Nous vous attendons
nombreux à nos
prochaines HMI le :**

Mardi 8 juin : 22h00

**Jeudi 10 juin : 12h00,
13h00, 21h00 et 22h00**

Salle d'HMI 2ème étage

EDITO

Sur la page de couverture du dernier Forum Facteur on pouvait lire : « *Plan stratégique : des services humains essentiels pour relier nos clients* » ! Beau discours pour les médias et les milieux autorisés, mais dans ce plan stratégique il manque des humains pour relier les postiers.

En effet ce qui n'est pas dit dans ce beau discours c'est la réduction drastique qui est en train de s'opérer sur les services supports après les coupes sur le personnel d'exécution et sur l'immobilier. Le meilleur exemple se passe chez nous au Hub avec le départ annoncé, et le non remplacement, de 6 personnes (gestion, RH, communication, prévention) pour commencer... Sans compter les périmètres de travail du pôle médical et des assistantes sociales qui seront mutualisés dans les mois à venir. Tout est bon pour faire des économies (comme rogner sur les hausses de salaires et les primes).

Dans le contexte Covid notre direction communique du bout des lèvres sur les clusters de nuit ce qui nous a amené à contacter l'inspection du travail.

Les grands travaux continuent au Hub avec les chantiers qui bougent et les RT qui se les partagent.

Par dessus cela les relations deviennent difficiles avec notre direction qui méprise le CHS-CT, qui veut nous faire prendre les vessies pour des lanternes sur les appels à candidature, qui bafoue l'appréciation et qui met la pression sur les grévistes de fin de semaine. C'est pourquoi nous rappelons les règles sur les différents harcèlements et leurs conséquences pour celles et ceux qui les auraient oubliés.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !



PIC de ROISSY-HUB

5, rue du Haut de Laval

95724 ROISSY CDG CEDEX

Tel : 01.48.16.73.63

sudptt.roissyhub@laposte.net

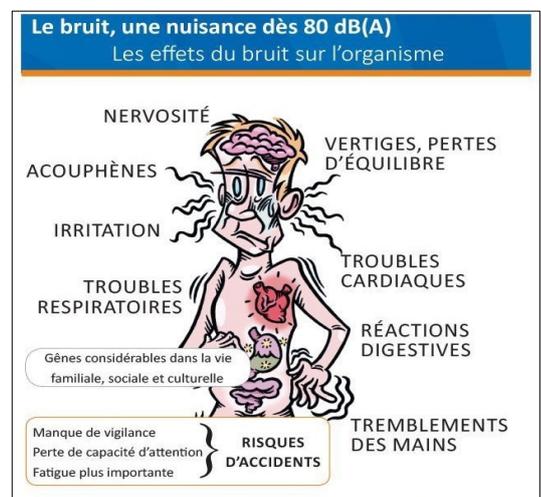
CHS CT : la direction fait la sourde oreille !

• **Visite inspection du travail** : alors que nous l'avons demandé depuis quelques temps le rapport de l'inspecteur nous a été remis en séance !!! L'inspecteur du travail est venu sur le centre et a fait plusieurs préconisations sans grande importance. Son intervention s'est aussi porté sur les mesures Covid. Il apparaît que ses remarques ne sont toujours pas toutes suivies d'effets. Manque de gel à la sortie, eau chaude pour se laver les mains. Ça c'était le 2 février. Entre-temps, mi avril en nuit, deux collègues sont testés positifs à la Covid-19 et 8 cas contacts se sont transformés en cas positifs ! Aucune information de notre direction à l'encontre des membres du CHS-CT. Ce n'est qu'au Comité Technique que Sud a demandé des explications sur cette rétention d'informations. La DRLOI ne voulant pas plus communiquer nous avons donc alerté l'inspecteur du travail. Ce dernier nous a convié à sa prochaine visite d'établissement. Nous y avons répondu favorablement.

• **Étude sur le bruit à la MTE** : un cabinet de la Poste a rendu ses conclusions et la norme de 80 décibels n'est pas dépassé (de peu). Nous avons demandé une nouvelle expertise par un cabinet indépendant afin de confirmer l'étude présentée. La direction est contre pour une question de budget. Nous avons demandé un vote sur la proposition : 2 pour (SUD), 4 abstentions (3 FO et 1 CFTD). En attendant la seule solution pour réduire le bruit c'est « les bouchons anti-bruit » !

• **Covid** : Un point a été fait lors d'un CHS extraordinaire avec les nouvelles mesures de confinement imposées par le gouvernement. Même si les mesures sont globalement bien appliquées ; il en est autrement de la mise en ASA garde enfant pendant les vacances scolaires décalées. La Poste a obligé les agents à poser ou reporter les congés en opposition totale avec les textes gouvernementaux. Un vrai scandale une fois de plus où la Poste a voulu faire payer la dette sociale à ses employés. Heureusement l'action syndicale a permis de rectifier le tir !

• **Groupes RPS** : les risques psycho-sociaux sont des thèmes de travail du CHS cette année. Basés sur l'enquête « de vous à nous » la direction a ressorti deux sujets : Les incivilités et l'irrespect. Ces groupes de travail se sont réunis avec des résultats très contrastés tant sur la participation que sur les débats.



Réorganisation des chantiers : le chamboule-tout...

La baisse du courrier export et l'augmentation du trafic colis engendrent des déséquilibres dans le fonctionnement des différents chantiers. La direction a donc décidé de faire des réajustements à partir du mois de mai.

Tout d'abord il s'agit de rééquilibrer le RT1 et le RT3. Le RT1 aura donc à gérer : la ZR, le départ route, le maritime, le Cargo 8, les quais (sauf arrivée colis). Le RT3 a en charge la MTE, la Douane et les Retours. La douane va s'installer sous le vidéocodage MTE et le chantier Retours sera installé à l'Homogénéisation pour le stock et près de la MTE pour le traitement. Tout cela, bien entendu, sans que les chefs d'équipe ni les agents ne soient consultés...

Pour la nuit, il n'y a plus de colis à traiter et l'API a fortement chuté. Un transfert d'agents se fera du RT5 vers le RT7 (d'abord sur la base du volontariat). Sont concernés la TLE, le Méca, l'Appui Méca et les OS. Les recueils de souhaits ont été mis en place pour les agents. Nous avons demandé que ce transfert soit limité à 6 agents lors de la dernière bilatérale.

Le service Homogénéisation monte au deuxième étage et devrait être installé avec SPID en lieu et place des EDS.

Ouf !!! Espérons que tous ces bouleversements, qui nous donnent le tournis, aboutissent à une amélioration des chantiers, mais qu'ils ne viennent pas desservir des conditions de travail déjà rudes pour le personnel.

Harcèlement : un combat de tous les jours

Le harcèlement est encore un fléau dans le monde du travail actuel. Qu'il soit d'ordre moral ou sexuel on ne peut que s'insurger contre ces pratiques d'un autre âge qui, malheureusement, perdurent aussi à la Poste. La Poste a mis en place des protocoles pour lutter contre les harcèlements mais avec leurs limites. La victime est souvent démunie, mais il existe des outils pour y faire face et tenter de retrouver sa dignité.

Les suspicions de harcèlement sont légions au sein du groupe La Poste. Ces comportements peuvent ruiner notre vie, notre couple et notre santé. Mais rappelons d'abord la définition du harcèlement :

Moral

« Aucun salarié/fonctionnaire ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. » (Code du travail, art. L.1152-1).

Sexuel

Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne de façon répétée des propos ou comportements à connotation sexuelle qui :

- soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant ;
- soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante (Code pénal, art. 222-33 ; Code du travail, art. L.1153-1 1°).

Est assimilé au harcèlement sexuel « le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers » (Code du travail, art. L.1153-1 2°)

Le harcèlement peut entraîner des sanctions pénales et financières à l'encontre des harceleurs et de l'employeur qui n'a pas protégé ses employés.

La Poste a l'obligation de protéger ses salariés et différents accords existent comme :

- l'accord professionnel entre les hommes et les femmes du 25 juillet 2019
- Un BRH de 2014 : Prévention et traitement des situations de harcèlement sexuel et moral.

Certes la Poste peut mettre en place des protocoles en cas de harcèlement avéré, mais ils ont leur limites. La personne harcelée hésite souvent à entreprendre les démarches par peur de représailles que cela soit sur le lieu de travail, ou en dehors, et peut craindre aussi une réaction négative de son entourage. Les enquêtes se font en interne, et souvent, on a peu de conclusion et peu d'effets sur le terrain à l'encontre des harceleurs(euses). Les victimes de ces agissements se retrouvent même parfois punies par des changements d'horaires voire de service...

Sud condamne ces pratiques de harcèlements et soutient tous les personnels qui en seraient victimes. N'hésitez pas à contacter un de nos militants qui vous guidera dans les bonnes démarches.

Appréciation: Copie à revoir

Cette année, certains agents se sont vus attribuer de nouveaux objectifs insolites : Les UAP et la dette sociale. Lors d'une bilatérale avec la direction nous avons dénoncé ces nouveaux critères.

Tout d'abord les UAP car elles ne se font que sur la base du volontariat (pour l'instant) et dont on ne connaît pas encore tous les tenants et les aboutissants.

Ensuite la réduction de la dette sociale qui est, et doit rester, un objectif de la direction et non pas individuel. Des textes existant sur les congés et n'ont, à ce jour, pas été modifiés.

Faites des requêtes en médiation ou directement en CAP/CCP pour faire retirer ces critères.

Nous demandons à la direction de retirer au plus vite ces critères des objectifs des agents concernés.



Carnet mondain :

Le roi est mort, vive la Reine !!

M. Montenot, actuel directeur de Roissy PIAC, part vers de nouveaux horizons. Pas lointains car il va désormais œuvrer sur la PIC de Lognes. Son remplacement vient d'être annoncé et le poste vacant sera bientôt occupé par Mme Tourlourat qui officie actuellement sur le HUB. Espérons qu'elle se montrera à la hauteur de nos attentes syndicales.

Appels à candidature : Un discours pas très clair...

L'appel à candidature d'encadrant sur la MTE en matin a suscité une grande frustration chez les pilotes de production qui ont candidaté et n'ont pas été retenus. Une grande suspicion pour les autres appels à candidatures en a découlé. Nous avons remonté cette frustration à la direction qui a essayé de donner des explications :

« Les appels à candidature qui se faisaient en interne jusqu'à présent sont désormais ouverts afin de permettre un brassage entre agents de sites différents. Si des agents veulent évoluer vers des postes d'encadrement ils devront changer d'îlots voir de site. »

Une petite révolution qui va bousculer les habitudes, mais que nous demandions depuis longtemps à Sud. Cela évite les copinages dans les équipes et les promotions douteuses.

Mais comment les croire quand on voit les derniers APC pour SPID qui étaient, eux, en interne ???

Nous condamnons la direction pour le manque de clarté sur sa politique de recrutements qui engendre cette défiance vis-à-vis des APC.

Reprise de jours de grève : La direction durcit le ton !

La direction a décidé d'appliquer strictement l'arrêt Omont de 1978 sur le retrait des jours de grève. Rappel de cet arrêt : tous les jours de grève sont décomptés du début de la grève jusqu'à la reprise du travail. Aussi, avec le préavis illimité en cours et les préavis de week-end il y a confusion.

La Poste va ponctionner les week-end, repos et jours fériés. Comment éviter la confusion ? L'agent gréviste doit prévenir sa hiérarchie par mail ou sms (il faut laisser une trace) qu'il est en grève sur le préavis de week-end sinon la sanction tombe.

Roissy était jusqu'à présent épargné mais la direction, s'aligne sur les PIC qui pratiquent déjà cette répression. Le motif est clair : la Poste fait tout pour inciter les agents à ne plus faire cette grève du week-end plutôt que de répondre aux revendications que nous portons depuis 14 ans déjà.

Ne nous laissons pas intimider et jouons le jeu. Le combat continue pour l'amélioration des conditions de travail. Nous ne baisserons pas les bras !!!